



**EXTRAIT DE PÉTITION**  
**(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 269 pétitionnaires.

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** l'école primaire des Marguerite dépasse présentement sa capacité d'accueil et que les projections du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys prévoient que ce dépassement s'accroîtra au cours des prochaines années, atteignant un taux d'occupation de 157 % pour l'année 2023-2024 et de 157 % pour l'année 2024-2025;

**CONSIDÉRANT QUE** des classes de cinquième et de sixième année de l'école des Marguerite ont dû être relogées dans un immeuble de bureaux situé au 14 Place du commerce, faute d'espace à l'école;

**CONSIDÉRANT QU'**un tel milieu n'est pas optimal pour l'apprentissage des élèves et ne peut constituer une solution viable à long terme;

**CONSIDÉRANT QUE** la population de L'Île-des-Sœurs est appelée à croître de façon importante dans les prochaines années, avec la construction de plusieurs grands projets immobiliers;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande pour la construction d'une troisième école à L'Île-des-Sœurs a été acceptée par le gouvernement à l'été 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** le choix du site de la deuxième école de l'île avait engendré un tel conflit que sa construction avait été retardée de plusieurs années;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec et au ministre de l'Éducation de faire connaître le lieu qu'il envisage pour la construction de la troisième école primaire de L'Île-des-Sœurs, de même que son échéancier pour cette construction.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

Isabelle Melançon, députée de Verdun

25 mai 2021

Date de signature de l'extrait